

# Le mag'

L'information de l'Office Public de l'Habitat du Choletais

N°56 JANVIER 2021

## édito

### Unissons nos forces pour grandir ensemble

L'année 2020 s'est achevée mais restera marquée dans nos mémoires par la crise sanitaire sans précédent, liée à la COVID-19, qui a bouleversé nos vies et affecté nos relations sociales. Les collaborateurs de SLH sont restés à vos côtés, mobilisés pour répondre à vos attentes et vous accompagner au mieux dans ce contexte exceptionnel. Ensemble, nous avons su faire face et rester solidaires, notamment auprès des seniors et des plus vulnérables.

2021 nous permet de tourner la page de cette année si particulière et d'envisager l'avenir avec espoir. En effet, une nouvelle page de notre histoire va s'ouvrir, avec **l'adhésion de SLH à la Société Anonyme de Coordination (SAC) Habitat Réuni**. De par la loi du 23 novembre 2018 (Loi ELAN), les organismes de logement social de moins de 12 000 logements avaient l'obligation de se regrouper avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Après avoir étudié plusieurs solutions, il a été décidé de rejoindre la SAC Habitat Réuni qui nous assure de conserver notre autonomie, notre identité et qui partage les mêmes valeurs, en particulier notre proximité au service de tous nos locataires. Notre adhésion a été approuvée le 26 novembre dernier, nous permettant de finir l'année plus sereinement et de penser à notre futur.

Les perspectives pour l'année 2021 confirment notre volonté de poursuivre les opérations déjà commencées tant en construction qu'en réhabilitation tout en contenant nos dépenses de fonctionnement. L'un des projets phares de notre Office pour les années à venir, qui nous tient particulièrement à cœur parmi les multiples programmes engagés, sera **la réhabilitation des 324 logements du quartier La Colline** (projet très attendu par les habitants).

En cette nouvelle année, au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel de SLH, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2021.



**Isabelle LEROY**  
Présidente de l'OPH  
Sèvre Loire Habitat

## dossier

# Habitat Réuni

HABITAT  
RÉUNI  La force  
du logement  
social

**Créé en septembre 2011, Habitat Réuni est un groupement d'organismes HLM fédérés autour de valeurs partagées, dans le respect de l'indépendance et de l'ancrage local de ses membres.**

**À la suite des directives de la loi ELAN qui organise le regroupement des organismes HLM gérant un parc de moins de 12 000 logements pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le groupe Habitat Réuni a souhaité se transformer en Société Anonyme de Coordination (SAC). L'agrément ministériel a été délivré le 29 juillet 2020.**

Les objectifs de son cadre stratégique d'utilité sociale reposent sur 4 axes prioritaires, à savoir :

### ► La qualité de service aux habitants :

- 100 % des associés investis dans une démarche qualité,
- Améliorer le taux de satisfaction des habitants,
- Conforter la présence de personnel de proximité sur le terrain,
- Agir sur l'isolement, le vieillissement et le handicap,
- Maîtriser les coûts de gestion,

### ► L'accompagnement des ménages présentant des fragilités économiques ou sociales :

- Répondre sur tous les territoires aux obligations réglementaires sur l'accueil des publics prioritaires,
- Développer des actions d'intermédiation locative,

### ► La politique de production et de rénovation du patrimoine :

- Accompagner les associés pour atteindre les objectifs de leur Convention d'Utilité Sociale (CUS),
- Réhabiliter en priorité les logements avec une étiquette énergétique F et G,
- Favoriser l'accès à la propriété par la vente HLM,
- Produire du logement PSLA (location accession),

### ► La concertation locative au sein de la SAC avec l'engagement que chaque associé mette en place un Plan de Concertation Locatif.

Ses objectifs sont conformes à notre ADN et aux orientations fixées dans notre CUS 2 et notre Plan Stratégique Patrimonial 2016/2026.

**HABITAT RÉUNI**  
en chiffres  
(au 31/12/2019)

**26**  
organismes  
HLM

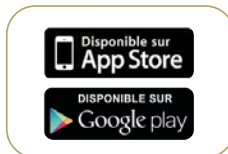
**140 500**  
logements sociaux  
sur le territoire national  
(10 régions)

**5<sup>ème</sup>**  
acteur du  
secteur HLM

TOUJOURS PLUS  
CONNECTÉS



L'APPLICATION  
EXTRANET-SLH



**slh**  
Sèvre Loire Habitat  
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

### La Colline

Tout savoir sur la future réhabilitation des 324 logements

Comme nous vous l'indiquions dans le Mag' 55, la crise ne nous permet pas de réaliser des visites du logement témoin comme nous avions l'habitude de le faire. Un film de présentation a donc été réalisé. Il est disponible sur notre site internet et comptabilise déjà plus de 600 vues. Pour les locataires qui souhaiteraient des informations complémentaires, un formulaire est disponible en ligne pour poser toutes vos questions.

Plus d'informations sur [www.slh-habitat.fr](http://www.slh-habitat.fr) rubrique Patrimoine/Réhabilitation

#### Chiffres clés

1,2 M€ TTC (+ de 37 000 € TTC par logement)  
324 logements réalisés dont 298 en site occupé  
36 mois de travaux (démarrage au 1<sup>er</sup> trimestre 2021)

### La Girardièrre

Le parc de la Girardièrre fait peau neuve

Une nouvelle aire de jeux sur le thème « Safari, forêt cabane » a été installée dans le parc, élaborée en concertation avec les habitants et usagers. Accessible aux 2-12 ans, elle est composée d'une structure de 4 tours, d'un parcours d'équilibre, d'une structure pour les tout-petits, d'un jeu de ressort et d'une balançoire.

### Le Hameau de la Ferme

Les travaux vont bientôt débiter

Une réhabilitation va être engagée sur les 50 logements du Hameau de la Ferme à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, pour une durée de 16 mois. Les travaux concerneront les intérieurs des logements (remplacement des équipements sanitaires, restructuration des salles de bains pour les T2 et T3, réfection des embellissements des salles de bains, cuisines et WC, motorisation des volets roulants existants, amélioration de la VMC, remplacement des chaudières, réfection de l'isolation des combles). Pour les extérieurs, un ravalement des façades des logements et des garages est prévu ainsi qu'un réaménagement des abords extérieurs. L'objectif est d'améliorer le confort intérieur et le cadre de vie des locataires en leur proposant des logements performants, adaptés à leurs besoins dans un environnement qualitatif.

Le coût des travaux, réalisés en site occupé, est estimé à 1,53 million d'euros (soit plus de 30 000 € par logement).

### Jean Monnet

Une fresque participative sur la façade de l'ancien Simply Market

Ce projet, porté par le Service Développement Social et Emploi de l'Agglomération du Choletais et le Centre Social K'léidoscope, a pour objectif principal de créer du lien social avec les habitants en travaillant sur l'image à l'entrée du quartier, entachée par cette friche qui commence à se délabrer.

Deux artistes accompagneront ce projet : Miss Veneno et Kafé Korsé.

- **Le 2 mars** : Les habitants et habitantes du quartier (tout âge) sont invités à une rencontre avec les artistes pour choisir ensemble le thème de la fresque,
- **Le 16 mars** : présentation de la maquette de la fresque aux habitants,
- **Vacances d'avril** : animations sur le parking du Simply Market,
- **Mai/juin** : animations autour de la culture urbaine,
- **Juin/juillet** : réalisation de la fresque avec les habitants volontaires et animations pour la réalisation,
- **Août** : inauguration de la fresque...

Centre Social K'léidoscope : 02 41 55 55 84 ou [centre.kleidoscope@gmail.com](mailto:centre.kleidoscope@gmail.com) (Joffrey REULIER)  
Service Développement Social et Emploi : 02 44 09 26 50 ou [sds@choletagglomeration.fr](mailto:sds@choletagglomeration.fr) (Ornella DEJUST ou Christelle POUILLIN LABAT).

## Vous êtes LOCATAIRE ? Devenez PROPRIÉTAIRE !

#### Terrains

Des terrains libres de constructeur sont disponibles :

- **Le Hameau de la Fontaine à Jallais** (5 parcelles) d'une superficie de 536 m<sup>2</sup> à 667 m<sup>2</sup> pour un prix de 42 000 €.

#### Location-accession

- **Les Bretonnais à Bégrolles-en-Mauges (disponible immédiatement)**

**1 logement** de type 4 en location-accession avec terrain (BBC-RT 2012)

- > Surface habitable de 86 m<sup>2</sup>,
- > Entrée - cuisine - séjour - 3 chambres - salle de bains - WC,
- > Chauffage gaz et panneau photovoltaïque,
- > Terrasse, jardin, garage.

**PRIX TTC : 162 000 € net vendeur** (hors frais de notaire)

**Loyer jusqu'à la levée d'option :**

- **Part locative : 580 €/mois**
- **Part acquisitive : 220 €/mois**



+ d'infos par mail [vente@slh-habitat.fr](mailto:vente@slh-habitat.fr) - par téléphone 02 41 75 25 38 ou 02 41 75 25 39 (contact Nicole BITEAU)

#### Maison à vendre

SLH met régulièrement en vente des logements de son patrimoine.

#### Lors du départ d'un de nos locataires :

Les offres paraissent dans la presse locale (Ouest-France, Courrier de l'Ouest), ainsi que sur les sites **Le Bon Coin**, **BienVéo** et bien sûr **Sèvre Loire Habitat** (onglet Les offres / Ventes de logements).

Afin de pouvoir présenter une offre d'achat, vous devez :

- Avoir un Revenu Fiscal de Référence sous le plafond de ressources de l'accession sociale à la propriété,
- Être en priorité locataire d'un logement appartenant à un bailleur social disposant de patrimoine dans le département où le logement est mis en vente.

#### Vous pouvez également vous porter acquéreur de votre logement :

Si ce logement est inscrit dans le plan de ventes de notre Convention d'Utilité Sociale, vous devez nous adresser un courrier de demande d'acquisition, à condition toutefois :

- D'occuper le bien depuis plus de 2 ans,
- D'avoir un Revenu Fiscal de Référence sous le plafond de ressources de l'accession sociale à la propriété.

#### Les logements en vente :

- Cholet :
  - Quartier Jean Monnet : 2 appartements de type 4
  - Centre-ville : une maison de type 7

Communes :

- La Salle et Chapelle Aubry : une maison de ville de type 2
- Chaudron en Mauges : une maison de type 3
- La Chapelle Saint Florent : une maison de type 4
- La Plaine : une maison de type 4
- Les Cerqueux : une maison de type 3

## Travaux lancés en 2021 (investissement et fonctionnement)

Descriptif des travaux	Total de l'opération (TTC)
Les réhabilitations « lourdes »	
Réhabilitation des 40 logements rue Dumont d'Urville - quartier Favreau	2 500 000 €
La réhabilitation des 324 logements - quartier La Colline	12 000 000 €
La réhabilitation des 50 logements - Le Hameau de la ferme	1 800 000 €
Les rénovations thermiques	
La réhabilitation des logements classés F et G	4 800 000 €
Isolation des combles de logements individuels - diverses communes	100 000 €
Remplacement des menuiseries extérieures à Cholet	650 000 €
Le remplacement des menuiseries extérieures hors Cholet	500 000 €
La réfection de terrasses et pose de garde-corps	580 000 €
Remplacement des robinetteries et lavabos - quartier Clairefontaine	300 000 €
Les remplacements de composants	
Travaux de maintenance des ascenseurs - divers sites	700 000 €
Un programme de remplacement de mini chaufferies et de chaudières individuelles - divers sites	412 000 €
Restructuration de locaux	
Restructuration du Foyer des Goélands - quartier Favreau	1 000 000 €
Restructuration de l'UDAF - quartier Clairefontaine	146 000 €
Entretien du patrimoine	
Nettoyage et démoussage des façades et couvertures - divers sites	120 000 €
Rénovation des gaines de ventilation et remplacement des caissons VMC - quartier Jean Monnet	120 000 €
Réfection des parties communes - divers sites	340 000 €
Adaptation du patrimoine	
Adaptation des salles de bains et logements seniors - divers sites	200 000 €

## Chèque énergie

Vous avez jusqu'au 31 mars 2021 pour utiliser le chèque énergie. Il est attribué chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer. Il vous est adressé automatiquement, sur la base des informations transmises par les services fiscaux, et sous réserve que vous ayez effectué votre déclaration de revenus dans les délais fixés par l'administration fiscale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://chequeenergie.gouv.fr/>



## Programmes neufs

Sur les opérations déjà décrites dans les précédents budgets, 15 restent en cours sur 2021, 10 opérations représentant 91 logements devraient être réalisées sur l'Agglomération du Choletais en 2021.

8 opérations nouvelles sont envisagées en 2021 pour un total de 156 logements, dont 142 sur l'Agglomération du Choletais

Cholet - Le Domaine du Lac	<b>6 logements</b>	Chanteloup les Bois	<b>5 logements</b>
Cholet - Val de Moine îlot B12	<b>42 logements</b>	Le Hameau de l'Échalier	
Cholet - Novalys	<b>117 logements</b>	La Séguinière - Le Bordage	<b>7 logements</b>
Saint Germain sur Moine ZAC des Bottiers îlot 4B	<b>4 logements</b>	La Tessoualle - La Rimboungière	<b>6 logements</b>
Les Cerqueux sous Passavant - La Frênaie	<b>4 logements</b>	Saint Germain sur Moine - Zac des Bottiers, médiathèque	<b>6 logements</b>
Tigné - Le Point du Jour	<b>4 logements</b>	La Séguinière - Sacré Cœur	<b>9 logements</b>
Nueil les Aubiers - Béthanie 2	<b>6 logements</b>	Roussay - La Poblère	<b>4 logements</b>
Veziens - L'Épilletterie	<b>6 logements</b>	Nueil-Les-Aubiers - Les Charmes	<b>4 logements</b>
Beaupréau - Le Clos Saint Jean	<b>12 logements</b>	Lys Haut Layon - La Coulée	<b>4 logements</b>
La Poitevineière - Le Gazeau	<b>4 logements</b>	La Romagne - Le Domaine de la Croix des Rouleau 2-3	<b>6 logements</b>
Trémintines - Les Hauts de Pichin	<b>7 logements</b>	Mauléon - Les Deux Clochers	<b>6 logements</b>
Le Puy Saint Bonnet		Roussay - Extension Résidence La Bastille	<b>6 logements</b>
Lotissement Bois Chantemerle	<b>4 logements</b>		

TOTAL : 279 logements

## Covid-19 : les mesures mises en place

[COVID-19]

**600 locataires contactés**  
(personnes vulnérables)

**8 € remboursés sur le loyer de novembre**  
**3 885 logements concernés**

**Abandon de la créance du mois de novembre**  
**7 commerces concernés**  
pour un montant de **6 685 €**

SLH MOBILISÉ ET ATTENTIF



## Augmentation de loyer

Conformément à la variation de l'Indice de Référence des Loyers du second trimestre, l'augmentation des loyers et annexes au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 0,66 %.

## Des dégradations qui impactent le budget travaux de nos agences

Pour l'année 2020, plus d'une centaine de faits ont été répertoriés : principalement des dégradations d'équipements mais aussi des bris de vitres et des tags. Les montants investis pour la remise en état (plus de 24 000 € pour la seule année 2020), c'est autant d'argent, issu de vos loyers, qui aurait pu être investi dans l'amélioration du cadre de vie.



## question du locataire

### J'ai des punaises de lit dans mon logement. Que dois-je faire ?

Il est important de préciser que les punaises de lit ne transmettent pas de maladie à l'homme mais sont responsables de nuisances (troubles du sommeil, anxiété, isolement social, ...).

#### Où les trouve-t-on ?

Surtout dans les chambres à coucher où elles se nourrissent du sang des dormeurs durant la nuit. Les punaises de lit fuient la lumière et se cachent surtout au pourtour du matelas, dans les fissures des murs, du plancher et du mobilier, dans les cadres de lit, derrière les tableaux, sous les moulures, dans les prises électriques.

Elles peuvent également se trouver dans n'importe quel objet qui leur offre un endroit sombre et étroit où elles peuvent facilement se dissimuler.



#### Les logements propres peuvent aussi être contaminés

Les punaises de lit peuvent infester des logements propres comme des logements insalubres. Toutefois, le nombre de cachettes disponibles (fissures, pièces encombrées) peuvent aider les punaises à proliférer.

Il n'existe pas de prévention idéale. La primo-infestation est peu contrôlable. En revanche, une hygiène quotidienne, des structures propres (sans recoins abandonnés, lambris, moquettes, plinthes ou papiers peints décollés...) minimisent les risques d'infestation et permet une découverte précoce des punaises.

#### Que faire ?

- > Évitez de tenter de régler le problème vous-même.
- > Signalez rapidement la présence de punaises de lit à votre agence qui fera appel à l'entreprise de désinsectisation. Permettez-lui l'accès à toutes les pièces du logement.
- > Évitez de déplacer des objets, des meubles infestés dans les parties communes de l'immeuble ou dans la rue.
- > Désencombrez les pièces pour limiter les cachettes.

## Favreau

### La 2<sup>e</sup> phase du projet de requalification urbaine a débuté

**La phase 1 de la requalification urbaine du quartier s'est achevée en fin d'année.** La réfection complète des rues (Lyautey, Bougainville, René Caillé et de Brazza) ainsi que des parkings Charcot et Lyautey facilitent la circulation et le stationnement (+88 places), sécurisant ainsi le quartier. Celui-ci sera plus agréable : des plantations seront réalisées sur un paysage remodelé par une gestion des eaux pluviales innovante. Cela permettra de préserver les milieux aquatiques et limiter les risques d'inondation. Ce principe de gestion présente de nombreux enjeux tant sur l'aspect environnemental, paysager que financier.

### Enfin, pour rendre plus convivial le quartier une nouvelle aire de jeux et du mobilier urbain ont été installés.

C'est maintenant au tour de la phase 2 d'être lancée. Elle a débuté par la réfection des abords de l'église, des bâtiments rue Dumont d'Urville et rue Christophe Colomb. Elle devrait s'achever fin 2021.

### Nouvelle aire sportive sur le quartier

Après un travail de concertation entre les habitants, le centre social du Planty, le Conseil Citoyen et le collège Clémenceau, une nouvelle aire sportive a été installée sur le quartier Favreau. Elle permettra aux personnes de tous âges de pratiquer sport et fitness (steps, barres de flexion, de traction, pont de singe...) en extérieur dans un espace sécurisé.



## Bretagne

### De nouveaux conteneurs enterrés sur le quartier

20 conteneurs ont été installés en 4 points au niveau du square St Gildas et de la rue St Corentin en novembre dernier. Dans le même temps, les anciennes aires ont été détruites.

Les ambassadeurs du tri ont effectué, fin octobre, une action d'information en porte à porte sur l'ensemble du quartier pour sensibiliser les habitants sur le tri des déchets.

## Val de moine

### La construction des 6 logements locatifs au Domaine du Lac

SLH intervient pour la 3<sup>e</sup> fois sur le quartier du Val de Moine et comptera ainsi 26 logements locatifs. Les travaux ont débuté en janvier 2020 et les 6 logements (3 T3 et 3 T4) devraient être livrés pour mai 2021.



Plus d'informations sur [www.slh-habitat.fr](http://www.slh-habitat.fr)  
rubrique Actualités pour lire le dossier de presse.



## vie des quartiers

### Communes

#### Un premier partenariat avec les communes de Tigné et Les Cerqueux sous Passavant

En décembre 2019, la pose de 1<sup>re</sup> pierre des 8 logements (T3) avait permis de lancer le 1<sup>er</sup> partenariat avec les communes qui souhaitent poursuivre le développement de leur parc locatif. Ainsi, 4 logements sur le lotissement Le Point du Jour à Tigné et 4 logements sur celui de La Frénaie aux Cerqueux sous Passavant seront construits. Les logements devraient être livrés courant mai 2021.



Plus d'informations sur [www.slh-habitat.fr](http://www.slh-habitat.fr) rubrique Actualités pour lire le dossier de presse.

#### Un partenariat solide avec la commune de Nueil-Les-Aubiers

La collaboration entre SLH et la commune de Nueil-Les-Aubiers a débuté en 2001, permettant la construction au total de 28 logements.

6 nouveaux pavillons viennent conforter l'offre de l'Office dans la commune et notamment en matière de logements destinés aux personnes âgées. En effet, SLH était déjà intervenu dans la construction de 3 logements « Béthanie 1 » afin de compléter l'offre résidentielle de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), situé à proximité.

Les travaux devraient être achevés en juillet 2021.

## Post-it

### La politique de maintenance des ascenseurs

#### Des interventions régulières sur l'ensemble des ascenseurs

SLH travaille au quotidien pour améliorer la sécurité et la modernité des 99 ascenseurs de son parc. Un programme de maintenance de 15 ascenseurs a été réalisé en 2020 pour un montant de 373 000 € TTC.

**L'Office a décidé de poursuivre sa politique d'investissement. Un programme de rénovation de 38 ascenseurs sera réalisé sur trois années et démarrera au printemps 2021. L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 700 000 € TTC.**

#### Les délais d'intervention

Les prestataires interviennent 7j/7, et 24h/24, sur un simple appel téléphonique :

- Pour une personne bloquée dans l'ascenseur : déplacement sur site dans les 45 min,
- En cas de panne, le délai d'intervention sur site est de 3 h,
- Le délai de remise en service est de 48 h pour le remplacement de pièces standard. Cependant les délais sont plus conséquents pour le remplacement de pièces majeures (moteur, porte...).

Lorsqu'un ascenseur est arrêté, que ce soit lors de travaux ou pour une panne, SLH informe les locataires par différents moyens : courrier, visite de courtoisie, affichage à chaque étage.

99

ascenseurs

3,62

pannes/an/appareil

Hors vandalisme

448

pannes en 2020

dont 90 liées au vandalisme

## le coin de l'internaute

### Pensez à envoyer votre attestation d'assurance

Pour éviter les relances, pensez à nous transmettre votre attestation annuelle d'assurance multirisque habitation lorsque celle-ci arrive à échéance. Vous pouvez nous la transmettre :

- > Par mail : [assurance@slh-habitat.fr](mailto:assurance@slh-habitat.fr)
- > Via votre espace locataire (site internet ou application mobile EXTRANET-SLH),
- > En la déposant dans votre agence ou au siège social.

## zoom sur...

### La politique énergétique de SLH

#### Réhabilitation de 292 logements énergivores (classement énergétique E, F et G).

SLH comptabilise 208 logements énergivores dits « passoires énergétiques » (F et G), principalement chauffés à l'électricité, situés en secteur rural. Un projet de rénovation réparti en 2 programmes sera mené jusqu'en 2025 et le premier de 166 logements sera réalisé de 2021 à 2023.



Ces interventions vont permettre de réduire de manière significative les consommations énergétiques et d'améliorer le cadre de vie des habitants :

- > Changement de mode de chauffage par l'installation de pompe à chaleur air/eau,
- > Amélioration de la ventilation dans les logements,
- > Aménagement des salles de bains (installation de douche),
- > Changement des autres équipements sanitaires,
- > Réfection des revêtements muraux des pièces humides,
- > Réfection de l'isolation dans les combles,
- > Ravalement des façades des logements,
- > Nettoyage des couvertures (suivant les sites),
- > Réaménagement des abords extérieurs des logements.

L'estimation prévisionnelle des travaux du 1<sup>er</sup> programme s'élève à **4 400 000 € TTC soit 26 500 € par logement**.

Les travaux se réaliseront en site occupé dès le printemps 2021 pour une période de 2 ans.



Plus d'informations sur : [www.slh-habitat.fr](http://www.slh-habitat.fr) dans la rubrique Patrimoine/Politique énergétique

## Bilan des économies d'énergie

### suite à la réhabilitation des 463 logements sur le quartier Villeneuve

Entre 2017 et 2019, le quartier Villeneuve a fait l'objet d'une réhabilitation lourde pour un montant global de 7 750 000 € TTC dont 3 600 000 € TTC liés à des travaux d'économies d'énergie. L'enjeu de ces interventions était d'obtenir une réelle économie sur la consommation énergétique. C'est en particulier sur la consommation de chauffage que SLH a porté ses efforts. L'objectif visé était d'atteindre une économie de 60 % sur la consommation gaz. Pour parvenir à cette réduction, SLH a réalisé les travaux suivants :

- > L'isolation thermique des façades et des parois donnant sur des locaux non chauffés,
- > Le remplacement des baies séjours et cuisines avec motorisation des volets roulants,
- > L'installation d'une production d'eau chaude solaire pour chaque groupe de bâtiments,
- > L'amélioration de la ventilation des logements par le remplacement des groupes VMC.

Le retour sur les économies d'énergie (de consommation gaz) montre un gain réel pour les locataires. Nous avons pris l'exemple du bâtiment situé rue des Sabotiers (Villeneuve bâtiment D) pour sa consommation de chauffage.

Cette rénovation thermique a donc permis sur l'ensemble des bâtiments du quartier Villeneuve, d'obtenir une étiquette énergétique de classe B pour une consommation moyenne de 59 kWh/m<sup>2</sup>/an soit 55 % d'économies.

#### Consommation moyenne de chauffage

124  
kWh/m<sup>2</sup>/an

2013

réduction de 57%

53  
kWh/m<sup>2</sup>/an

2019

## participez à la question du locataire

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous en faire part. Chaque numéro du MAG' vous permettra d'évoquer un thème qui pourra être abordé.

M<sup>r</sup> / M<sup>me</sup> .....

Adresse .....

E-mail .....

Renvoyez-nous ce coupon à l'adresse : Sèvre Loire Habitat - Service Communication  
34, rue de St Christophe - CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX ou par courriel [communication@slh-habitat.fr](mailto:communication@slh-habitat.fr)

N°56 - Janvier 2021

Le mag' : le journal de l'OPH du Choletais

Directeur de la publication : Isabelle LEROY

Responsable du comité de rédaction : Caroline LETOURNEUX

Conception : RC2C 05 46 45 84 00

Réalisation et Impression : ICI - Cholet 02 41 63 68 09

Dépôt légal : N° 589 - Janvier 2021

Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - 34, rue de St Christophe

CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX - Tél. 02 41 75 25 25



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Impr'Im'Vert avec des encres végétales. Imprimé sur papier «cococon 60 gloss» qui contient 60 % de fibres recyclées.

slh  
Sèvre Loire Habitat  
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE